

	<b>CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2022</b>	
	<b>DÉLIBÉRATION MUNICIPALE n° DEL 2022-21</b>	
	Nature de l'acte : 7.10 - Actes financiers divers	Conseillers municipaux En exercice : 10 Présents : 08 Votants : 09

Le 27/04/2022 à 19h45, les membres du conseil municipal de la commune de Belleydoux convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le 19/04/2022, se sont réunis en session ordinaire, dans les locaux de la mairie, 412 route de la Fauconnière, sous la présidence de M. Pascal COURTOIS, Maire.

**Présents** : CAMPION Yves, COURTOIS Pascal, DROMARD Jean-Marie, FOUCHER Sandrine, MAIRE Lucien, MATHIEU Christophe, MATHIEU-ZAKI Maryline, PANSARD Frédéric, PONCET Sandrine, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de dix membres.

**Procuration(s)** : FISCHER Julie (procuration à PANSARD Frédéric), MATHIEU Christophe (procuration à COURTOIS Pascal)

**Absent(s) représentés** : FISCHER Julie, MATHIEU Christophe

**Secrétaire de séance** : CAMPION Yves

#### 04 – VENTE D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE COMMUNALE E527

Superficie de 1a 51 ca

Monsieur Pascal COURTOIS, Maire, rappelle aux membres du conseil municipal que comme abordé lors du conseil municipal du 23 février 2022, Monsieur DROMARD Gilbert souhaitait acheter une partie de la parcelle E527 appartenant à la commune, avec les frais de transaction à sa charge.

Les membres du Conseil Municipal avaient donné leur accord à un prix de vente fixé à 0,15 € le m<sup>2</sup> et attendaient le bornage pour prendre la délibération concernant cette vente.

Le bornage de la parcelle des deux propriétaires a été effectué par l'entreprise Nicolas LAMY Géomètre Expert, et le document d'arpentage fait apparaître une surface de 1a 51 ca.

**Le conseil municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à 9 voix pour** (Monsieur DROMARD Jean-Marie ne prend pas part au vote),

**DECIDE :**

- De vendre 1a 51ca de la parcelle E527 à Monsieur DROMARD Gilbert au prix de 0,15 € soit un montant de 22,65 €
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte notarié et tous autres documents nécessaires à l'opération.

Les signatures suivent au registre



Le Maire,

Pascal COURTOIS

Nomenclature télétransmission :

7.10 - Actes financiers divers

Mesures de publicité :

- Télétransmis le 29/04/2022
- Affichée le 02/05/2022
- Certifiée exécutoire le 02/05/2022

Le Maire

Pascal COURTOIS

**Acte à classer****DEL2022-21**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> <b>AR reçu</b> <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2022-04-29T17-54-07.00 ( MI237215781 )

Identifiant unique de l'acte : 001-210100350-20220427-DEL2022-21-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : VENTE D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE COMMUNALE 1A 51CA SUPERFICIE

Date de décision : 27/04/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.10. DiversActe : [DEL 2022-21 - vente parcelle communale.PDF](#)

Multicanal : Non

Pièces jointes :

[PJ-DEL 2022-21 - plan de division.PDF](#)    Type PJ : 21\_RP - Rapport de présentation

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 29/04/22 à 16:57

Par [COURTOIS Pascal](#)

Mis à jour

Date 29/04/22 à 17:04

Par [COURTOIS Pascal](#)

Mis à jour

Date 29/04/22 à 17:51

Par [COURTOIS Pascal](#)

Transmis

Date 29/04/22 à 17:54

Par [COURTOIS Pascal](#)

Accusé de réception

Date 29/04/22 à 17:58

